

**CONTACTS**

Maryse Gits

SOFTIMAT

Tél.: +32 2 352 83 86

maryse.gits@softimat.com

8 février 2022

INFORMATION RÉGLEMENTÉE**PUBLICATION RELATIVE AU RACHAT D' ACTIONS PROPRES****SEMAINE 05**

SOFTIMAT publie l'information requise par les articles 205 à 208 de l'Arrêté Royal du 30 janvier 2001 portant exécution du Code des Sociétés, tels que modifiés par l'Arrêté Royal du 26 avril 2009.

Les transactions reprises ci-dessous interviennent dans le cadre de deux programmes de rachat d'actions propres établis par le Conseil d'Administration avec l'autorisation de l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires du 18 juin 2018 et du 15 mai 2020. Au terme de ces assemblées, il a été décidé : (i) pour une période allant du 17 juillet 2018 au 16 juillet 2023, soit soixante mois, de procéder en Bourse au rachat d'actions propres pour un prix compris entre un euro et vingt euros par titre et ce, par réduction du capital social à concurrence d'un montant maximum de 3.500.000 euros et (ii) pour une période allant du 18 juin 2020 au 17 juin 2026, soit soixante mois, de procéder en Bourse au rachat d'actions propres pour un prix compris entre un euro et vingt euros par titre et ce, par réduction du capital social à concurrence d'un montant maximum de 5.000.000 euros.

La présente information est également publiée sur le site www.softimat.com

1. Transactions intervenues pendant la période allant du 31 janvier au 4 février 2022 :

<u>Date de transaction</u>	<u>Quantité de titres acquis</u>	<u>Prix des titres acquis</u>	<u>+ bas</u>	<u>+ haut</u>	<u>Méthode de négociation</u>
31/01/2022	823	2,447800€	2,44€	2,46€	Alternext Bruxelles
01/02/2022	1 437	2,500000€	2,50€	2,50€	Alternext Bruxelles
02/02/2022	538	2,500000€	2,50€	2,50€	Alternext Bruxelles
03/02/2022	400	2,500000€	2,50€	2,50€	Alternext Bruxelles
04/02/2022	500	2,500000€	2,50€	2,50€	Alternext Bruxelles
<u>Total Semaine 05</u>	3 698	2,488400€			

2. Nombre total de titres rachetés depuis le démarrage du programme :

<u>Périodes de transaction</u>	<u>Quantité de titres acquis</u>	<u>Valeur des titres acquis</u>	<u>Commentaire</u>
04/03/2019 – 31/03/2020	620 731	2 303 554,05€	Statuts régularisés – AGE 15/05/2020
01/04/2020 – 04/02/2022	550 342	1 283 103,60€	Statuts à régulariser
Total	1 171 073	3 586 657,65€	

3. Nombre total des actions propres en possession de la société :

Nombre total d'actions émises (au 31/01/2022) : 3 927 379

Nombre total d'actions propres détenues par la société (nulles de plein droit),
acquises durant la période du 01/02/2022 au 04/02/2022 : 2 875